

La crue de la Seine a atteint son maximum vendredi à minuit.

Le niveau du fleuve baisse lentement mais la situation est toujours grave.

On éprouve des craintes sur la solidité de plusieurs édifices.

Paris, 23 janvier - La Seine, après avoir dépassé le niveau le plus élevé qui ait jamais été relevé dans l'histoire, a commencé à baisser à partir de deux heures du matin.

La crue la plus considérable dont il soit fait mention dans les annales de Paris est celle de 1615. A cette époque le niveau de la Seine avait atteint 30 pieds 6 pouces au-dessus de l'étiage.

Hier, à minuit, ce niveau était de 31 pieds, 1 pouce au Pont Royal. A partir de ce moment le niveau du fleuve est resté stationnaire pendant près de deux heures, puis a lentement commencé à baisser.

A 8 heures du matin il a été officiellement annoncé que la baisse était déjà de deux pouces et qu'elle atteindrait probablement un pied avant la tombée de la nuit, ce qui écarte la perspective d'une nouvelle crue.

Les derniers nuages qui hier soir encore étaient massés à l'horizon ont été dispersés dans le courant de la nuit par un fort vent du nord et ce matin un brillant soleil éclairait la scène de désolation que présente Paris inondé.

Le niveau de la Marne a baissé de huit pouces; celui de l'Yonne de 18 pouces. En dépit de la baisse du fleuve, la situation à Paris n'est pas moins inquiétante que ces jours derniers.

On éprouve des craintes sérieuses sur la solidité de plusieurs édifices dont les fondations sont minées et qui menacent de s'effondrer au retrait des eaux.

De nombreuses crevasses se sont formées dans le courant de la nuit et la circulation est impraticable dans plusieurs grandes artères. C'est particulièrement le cas sur la Place de la Concorde, la rue Royale et la Place de l'Opéra.

Sur cette dernière place il y a quatre immenses excavations, une entre autres en face du nouveau bâtiment de la Compagnie d'Assurances sur la vie "Equitable".

Des maçons ont été immédiatement mis à l'œuvre pour ériger des murs de soutènement et l'on espère que ce splendide bâtiment sera épargné.

La place du Havre est transformée en lac, et la rue de l'Arcade, la rue de l'Isly et le boulevard Hausmann, en véritables rivières.

Tous les bâtiments dans ce quartier, ont été évacués par leurs habitants et sont gardés par des cordons de soldats.

Plusieurs grands magasins, entre autres le "Printemps" et les "Galeries Lafayette" sont fermés. Des escouades de pompiers et de sapeurs construisent à la hâte des digues dans le voisinage de ces rues pour tenter de mettre un frein à l'afflux des eaux.

De grands préparatifs sont faits pour nettoyer et désinfecter la ville aussitôt que les eaux se retireront.

Rome, 29 janvier - Après une éclaircie d'un jour ou deux, le ciel s'est de nouveau assombri ce matin et la pluie n'a pas tardé à tomber.

Le roi Victor Emmanuel a envoyé ce matin un télégramme au président Fallières exprimant toutes ses sympathies pour les sinistrés de Paris et de l'Est de la France.

Boston, 29 janvier - La population du Massachusetts a envoyé aujourd'hui une contribution préliminaire de \$50,000 pour les sinistrés de Paris.

Washington, 29 janvier - En réponse à une enquête du département d'Etat l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. R. Bert Bacon, a envoyé ce matin une dépêche annonçant que tous les Américains habitant cette ville étaient sains et sauf, mais que plusieurs familles avaient été obligées d'évacuer leurs domiciles envahis par les eaux.



Dr FELIX A. LARUE.

Nous donnons avec un réel plaisir place dans nos colonnes à l'appel que fait notre distingué concitoyen et ami, M. le Dr Félix A. Larue, à ceux de ses confrères qui ont fait en France leurs études médicales ou qui prennent part au malheur qui frappe la grande nation, en faveur des victimes de ce malheur.

Voici cet appel: Bien que nombre de médecins aient déjà souscrit à un fonds ou à un autre destiné à venir en aide aux victimes de l'horrible calamité qui s'est abattue sur Paris, je me permets ici de demander aux membres du corps médical qui ont fait leurs études professionnelles dans la chère ville où dont les sympathies sont acquises à l'œuvre, de donner leurs contributions, quelles qu'elles soient, au fonds de secours destiné à soulager les sinistrés.

Il sera dûment accusé réception de toutes sommes envoyées au Dr Félix A. Larue, rue du Camp, 211, qui les remettra à l'Hon. Veran Dejou, consul de France, avec prière de les faire parvenir à son gouvernement.

Fraternellement, FELIX A. LARUE M. D. Médecin du consulat de France.

Une lettre du Consul de France de notre ville

Au Ministre des Affaires Etrangères de France.

Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans, M. Veran Dejou, dont la correction en tout est parfaite, vient d'adresser au Ministre des Affaires Etrangères de France, M. Pichon, une lettre qu'on lira avec intérêt parce que l'auteur y dit la part que prend la population entière de notre ville au malheur qui frappe la France.

Dès la première heure, on le sait, le Consul et le Président de la Société Française du Quatorze Juillet se sont mis en devoir de recueillir des souscriptions en faveur des inondés de France; et grande doit être leur satisfaction de voir avec quel empressement leurs compatriotes et leurs amis personnels répondent à leur appel.

La Nouvelle-Orléans, le 28 janvier 1910.

Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères à Paris.

Les nouvelles apportées par le télégraphe sur le désastre sans précédent qui désole actuellement Paris et la France ont causé à la Nouvelle-Orléans l'émotion la plus profonde et la plus douloureuse; j'ajouterai qu'elle ont provoqué, parmi la colonie française de cette ville, les descendants de français et la population américaine un élan de sympathie généreuse dont les résultats ne se sont pas fait attendre.

En effet, dans l'espace de ces trois derniers jours, Votre Excellence a déjà dû recevoir télégraphiquement, par l'entremise du Comptoir National d'Escompte, une somme de 15,000 francs destinées à être versées aux fonds de secours pour les victimes de l'inondation. Dans l'envoi de cette somme, la Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle et la Société l'Union française figurent chacune pour 2,500 francs. Les autres 10,000 francs constituent la première remise des souscriptions recueillies par M. A. Breton, Président de la Société du 14 Juillet et apportées au Consulat de France, souscriptions dont le montant ne saurait manquer de s'accroître pendant les jours qui vont suivre.

En outre, la Société du 14 Juillet, qui avait organisé pour le 2 février prochain, à l'Opéra français, la représentation annuelle qu'elle donne au bénéfice de son école gratuite de garçons, n'a pas hésité, en présence de la calamité nationale, qui atteint notre pays, à renoncer, pour cette année, aux profits de cette fête et à en appliquer le produit intégral aux sinistrés des inondations françaises. La recette de cette soirée, pour laquelle les places s'enlèvent rapidement et dont le succès promet d'être considérable, sera, comme les sommes précédentes et comme les souscriptions à venir, transmise par le télégraphe au Ministère des Affaires Etrangères pour être remise à qui de droit.

Je suis heureux, dans les tristes circonstances actuellement traversées par le pays que je représente à la Nouvelle-Orléans, de signaler à Votre Excellence les chaleureuses sympathies et les contributions généreuses d'une cité en qui n'a pas cessé de palpiter une âme sœur de l'âme française.

Je me ferais en outre un plaisir de ma Colonie tout entière en joignant à mes sentiments personnels de patriotique affliction ceux qu'elle me charge de transmettre à la Mère Patrie si cruellement éprouvée.

Signé: V. DEJOU.

Seconde remise de Fonds

Une seconde traite de dix mille francs a été envoyée au Ministre des Affaires Etrangères à Paris par la Société Française du Quatorze Juillet, faisant un total de vingt mille francs ou quatre mille dollars versés entre les mains du Ministre, en quarante-huit heures.

Les brasseries de la ville ont été d'une grande libéralité, elles ont fait collectivement un beau don. Il est agréable de constater que les souscriptions arrivent nombreuses au fonds de secours: que la population de la ville témoigne un sympathique intérêt aux victimes de la plus grande calamité qu'on ait eu à déplorer depuis bien des années.

Le consul de France et le Président de la Société Française du Quatorze Juillet veulent bien espérer que tous ceux qui en ont les moyens, contribueront par leur oblation au soulagement des souffrances des malheureux sinistrés.

Arrivée du Cardinal Gibbons.

Le cardinal Gibbons est arrivé hier matin dans notre ville où, selon une coutume qu'il suit depuis nombre d'années, il fera un séjour de deux semaines chez son frère M. John T. Gibbons.

Son Eminence en descendant du train a exprimé son plaisir de revoir la Nouvelle-Orléans et sa satisfaction de trouver une température qui contraste agréablement avec celle des cités moins favorisées du Nord.

Le cardinal dont la santé est des meilleures ne paraissait nullement se ressentir des fatigues du voyage qui du reste s'est accompli dans d'excellentes conditions.

Prochaine arrivée de "Rex"

Le maire Behrman a reçu hier matin les insignes de "Rex" souverain du Carnaval, qui, accompagnés de la lettre suivante lui ont été remis par un messager spécial:

"Le Roi du Carnaval, Palais royal Capitale de la Nouvelle-Orléans, à l'honorable Martin Behrman, maire de la Capitale.

Salut: Suivant une ancienne coutume Sa Majesté le Roi visitera sa capitale où il arrivera le lundi 7 février, et où une réception lui sera faite par ses loyaux sujets.

"Sa Majesté apprécie vos loyaux services et la manière dont vous avez administré les affaires de sa capitale, se plaît à vous exprimer sa gratitude et espère que vous accepterez l'insigne ci-inclus de "Rex" qui vous sera remis par messager royal.

En vous exprimant mon estime et mes félicitations, "Bathurst, lord grand chambellan.

Le maire a immédiatement accusé réception de cette lettre et en exprimant ses remerciements et en faisant des vœux pour l'heureuse arrivée de sa Majesté.

Vendeur de billets de loterie arrêté.

Trois affidavits ont été formulés hier contre Paul Dobard, l'accusant de violation de la loi sur les jeux de hasard. L'accusé a immédiatement été traduit devant la cour et a plaidé non-coupable. Il a été remis en liberté provisoire sous une caution de 250 dollars.

Dobard au moment de son arrestation par l'agent Durang était en possession de plusieurs billets de loterie qu'il cherchait à écouler.

FONDS DE SECOURS AU PROFIT DES Victimes des Inondations en France.

Table listing donors and amounts for the relief fund. Includes names like May & Ellis Co., S. Calafiore, Mme Louise Garrot, etc., with amounts ranging from 10 to 100.

La Fédération des Sociétés Catholiques de l'Etat de la Louisiane.

D'actifs préparatifs se poursuivent déjà pour la réunion de la Convention d'Etat de la Fédération des Sociétés Catholiques de la Louisiane en ville au mois de juin prochain.

Le Président de la Société d'Etat M. Chas. L. Denoch a chargé les membres du conseil exécutif dont les noms suivent d'agir comme comité de la Convention de l'Etat: P. S. Augustin, rapporteur; Rév. Leo Gessler, Rév. Emile Mattern, S. J., Rév. J. H. Prim, Rév. L. Kavanaugh, Rév. Lesander, M. Robt. de Mandeville, I. D. Stafford, Jos. Garcia, Dr C. V. Vignes, Juges L. P. Caillouet, de Thibodeaux, Thos. D. Dimitry, Wm Wild, C. M. Menville, de Houma, Léonard Robin, John Day, L. E. Cenas, Dr A. E. Fossier.

Le comité s'est réuni jeudi dernier dans un des salons des RR. PP. Jésuites, et a confié à des sous-comités le soin de choisir les sujets que discuteront les orateurs; de faire choix d'une salle où siégera la Convention; d'élaborer un programme et de choisir les insignes que porteront les délégués; aussi de préparer toute la littérature nécessaire à l'information des sociétés et des congrégations qui seront représentées à la convention.

Le comité sera en mesure de présenter son rapport à la Commission consultative à sa réunion régulière le lundi, 14 février, rapport qui renfermera tous les détails arrêtés pour la tenue de la Convention.

Télégramme de sympathie.

Le maire Behrman au nom de la population néo-orléanaise a envoyé ce matin le télégramme suivant au président du conseil municipal de Paris:

"Président du Conseil Municipal de Paris, France: "La Nouvelle-Orléans sympathise avec Paris dans son infortune. "MARTIN BEHRMAN, "Maire."

FRACTURE.

Louis F. Saumillon, demeurant rue St Claude 2419, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier après-midi pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une fracture à la jambe reçue dans un accident à quelques milles de la ville.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Descriptions of various events and deaths.

MARIAGES.

Philip Friedman à Ada Cohen; Richard Floret à Henriette Washington; Geo. Henry à Gertrude Henderson; Green Dillwood à Carrie Thomas; Chas H. Blaise à Rosetta V. Bernard.

NAISSANCES.

Mmes Frank Thralin, un garçon; Thos S. S. Bedford, un garçon; Martin Dobie, une fille; Robt G. H. Weiss, un garçon; Hy Dimm, une fille; John J. Watermeier, un garçon; Fabre Walker, une fille; Wm Beyerbach, une fille; Frank J. Butz, une fille; Christ B. Munster, une fille; Chas Cado, une fille; Chas Cirino, un garçon; Salindare Lo Piccola, une fille; Andrew A. Gare, un garçon; Jean Marie Dastugue, une fille; Ferdinand Carls, un garçon; Anthony Di Leo, une fille; Louis Age, une fille; Fred J. Swan, un garçon; Fred J. Ohnesorge, une fille.

DECES.

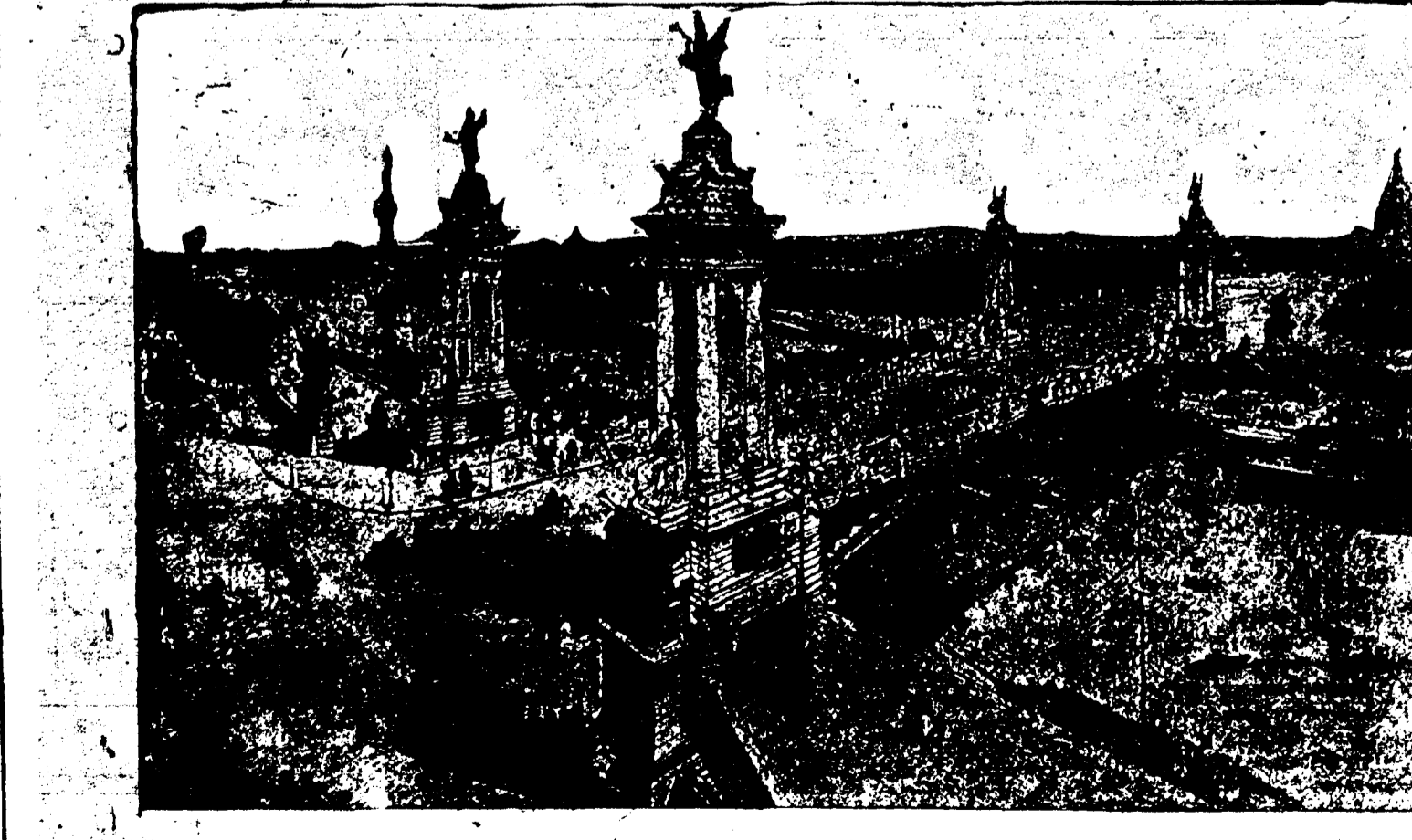
Vve Mary Ferris, 78 ans, 1637 Trolisème; John Gazuad, 24 ans, 1003 Opelousas; Margaret F. Jeanmar, 3 mois, 1347 Baronne; Harry C. Veazie - 1042 Carondelet; Octave J. Metzger Jr, 1 mois, 816 N. Prieur; Anthony Houliard, 67 ans, 1814 N. Galvez; Olivia Hill, 5 jours, 354 St Joseph; Kotalie Delosa, 1 mois, 7661 Plum; Clare Bailly, 56 ans, 812 Urulline; Ralph Miller, 44 ans, 2840 Quatrième; Joseph Nichola, 40 ans, 2210 Bourgogne; Edward Williams, 31 ans, 802 S. Remparts; Joseph Fuller, 4 mois, N. O. Hospital Dispensary; Nore P. Heyden, 28 ans, 640 Champs-Elysées.

REVUE DES DEUX MONDES.

15, rue de l'Université, Paris. Sommaire de la livraison du 15 janvier 1910.

LA REPUBLIQUE TOUCHE A SA FIN

L'homme est toujours fier d'avoir gravé son nom quelque part, fût-ce sur l'écorce d'un arbre, et toujours étonné quand il ne l'y trouve plus. ALEXANDRE DUMAS FILS.



LE PONT ALEXANDRE III.

Advertisement for 'A LA FEMME' featuring various products and a list of ailments like 'Pour nos loix d'injustice et pour nos tyrannies'.